

Crédits supplémentaires pour 2026
1^{re} série

Préavis N° 2026/19

Lausanne, le 23 avril 2026

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Objet du préavis

Nous vous soumettons, ci-après, le tableau de la première série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2026, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif.

		<i>Revenus de fonctionnement</i>	Impact net
	CHF	CHF	CHF
A. Budget de fonctionnement			
Total des crédits supplémentaires (détail en page 2 du préavis)	<u>2'232'000.00</u>	<u>-1'947'000.00</u>	<u>285'000.00</u>
		<i>Recettes</i>	
B. Autorisations d'achats			
Total des crédits supplémentaires (détail en page 15 du préavis)	<u>192'000.00</u>	<u>-192'000.00</u>	<u>0.00</u>
		<i>Recettes d'investissement</i>	
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif			
Total des crédits complémentaires (détail en page 16 du préavis)	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>

2. Détail des demandes

A. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Total des crédits supplémentaires par direction et par nature :

	Directions							TOTAL PAR NATURE
	Culture et développement urbain	Sécurité et économie	Sports et cohésion sociale	Logement, environnement et architecture	Enfance, jeunesse et quartiers	Finances et mobilité	Services industriels	
310 Imprimés et et fournitures de bureau	-600		-1'600	-500	-10'800	-7'400		-20'900
311 Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	-400		-16'000	-3'600	-107'400	-30'000		-157'400
312 Achat d'eau, d'énergie, de combustible	-200		-186'900	-14'500	-351'800	-27'600		-581'000
313 Autres fournitures et marchandises	-100		-38'200		-80'600	-58'800		-177'700
314 Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire			-122'500		-614'300	-180'100		-916'900
315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques			-21'400	-42'300	-11'000	-72'500		-147'200
316 Loyers, fermages et redevances d'utilisation	-3'000		-12'200	-55'200	-25'800	-14'500		-110'700
317 Réceptions, manifestations et notes de frais	-4'300		-100		-20'200	-1'000		-25'600
318 Honoraires et prestations de services	-41'700		-157'700	-200'000	1'386'000	-157'400		829'200
319 Impôts, taxes, cotisation et frais divers	50'300		556'600	516'100	1'782'900	549'300		3'455'200
365 Aides et subventions à des institutions privées	167'800							167'800
380 Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	-82'800							-82'800
Total des charges	85'000	0	0	200'000	1'947'000	0	0	2'232'000
435 Ventes et prestations de service					-1'947'000			-1'947'000
Total des revenus	0	0	0	0	-1'947'000	0	0	-1'947'000
TOTAL PAR DIRECTION	85'000	0	0	200'000	0	0	0	285'000
Page du préavis	page 3	page 5	page 6	page 8	page 10	page 13	page 14	

1. CULTURE ET DEVELOPPEMENT URBAIN

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

	Services		TOTAL PAR NATURE
	11 Secrétariat général CD	12 Service de la culture	
310 Imprimés et et fournitures de bureau	-600		-600
311 Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	-400		-400
312 Achat d'eau, d'énergie, de combustible	-200		-200
313 Autres fournitures et marchandises	-100		-100
316 Loyers, fermages et redevances d'utilisation	-3'000		-3'000
317 Réceptions, manifestations et notes de frais	-4'300		-4'300
318 Honoraires et prestations de services	-41'700		-41'700
319 Impôts, taxes, cotisation et frais divers	50'300		50'300
365 Aides et subventions à des institutions privées	85'000	82'800	167'800
380 Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement		-82'800	-82'800
Total des charges	85'000	0	85'000
N/a			0
Total des revenus	0	0	0
TOTAL PAR DIRECTION	85'000	0	85'000
Page du préavis	page 4	page 5	

11 SECRETARIAT GÉNÉRAL CD**Adaptation budgétaire liée au passage de la méthode forfaitaire à la méthode effective de TVA**

		Budget		Crédit suppl.	
11.310	<i>Imprimés et et fournitures de bureau</i>	CHF	12'600.-	CHF	-600.-
11.311	<i>Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules</i>	CHF	5'400.-	CHF	-400.-
11.312	<i>Achat d'eau, d'énergie, de combustible</i>	CHF	3'000.-	CHF	-200.-
11.313	<i>Autres fournitures et marchandises</i>	CHF	1'500.-	CHF	-100.-
11.316	<i>Loyers, fermages et redevances d'utilisation</i>	CHF	41'300.-	CHF	-3'000.-
11.317	<i>Réceptions, manifestations et notes de frais</i>	CHF	68'900.-	CHF	-4'300.-
11.318	<i>Honoraires et prestations de services</i>	CHF	555'800.-	CHF	-41'700.-
11.319	<i>Impôts, taxes, cotisation et frais divers</i>	CHF	65'300.-	CHF	50'300.-

Dans le cadre de l'adaptation à la nouvelle pratique de l'Administration fédérale des contributions (AFC), consécutive aux arrêts du Tribunal fédéral de 2022 et 2023, la Ville de Lausanne a engagé une démarche visant à optimiser le montant de TVA récupérable.

Cette évolution implique notamment le passage de la méthode forfaitaire à la méthode effective de décompte de la TVA pour cinq services à partir du 1er janvier 2026 :

- Secrétariat général CD
- Service des sports
- Service d'organisation et d'informatique
- Service des écoles et du parascolaire
- Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics.

Ce changement permettra, à moyen terme, de réduire les charges nettes supportées par la Ville grâce à une récupération optimisée de la TVA sur les dépenses éligibles.

Le présent crédit supplémentaire a pour objectif de neutraliser les flux financiers liés à cette transition, non anticipée dans le budget 2026 initial. Concrètement, il s'agit d'ajuster la structure budgétaire en réduisant les montants inscrits aux groupes 310 à 318 (passage d'une comptabilisation TTC – méthode forfaitaire – à une comptabilisation HT – méthode effective) au profit de la nature 319. Cette dernière permettra en effet de centraliser la charge TVA découlant du changement de méthode.

Ce crédit supplémentaire est à considérer comme « technique » et est compensé : il ne génère aucune dépense nette supplémentaire pour la Ville. Par souci de clarté, et compte tenu du nombre important de dimensions analytiques concernées, le tableau récapitulatif présenté supra ne reprend que les impacts au niveau "3 positions".

Voir aussi sous divisions ;

- [23 « Service des sports »](#)
- [32 « Service d'organisation et d'informatique »](#),
- [35 « Service des écoles et du parascolaire »](#),
- [41 « Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics »](#)

Demande de crédit supplémentaire SGCD 2026 : Indexation salariale Lausanne tourisme

		Budget		Crédit suppl.	
11.365	Aides et subventions à des institutions privées	CHF	9'678'800.-	CHF	85'000.-

Lausanne tourisme a procédé à l'indexation des salaires en 2024 (1.7%) et 2025 (0.6%) représentant une incidence financière totale de CHF 85'000.-. Le surcoût lié à l'indexation de la masse salariale ne peut pas être compensé par des non-dépenses et Lausanne Tourisme ne dispose pas de réserves au bilan permettant de financer ces indexations salariales.

Compte tenu de ce qui précède, et conformément à la pratique appliquée de manière uniforme à différentes institutions ne disposant pas de fonds de réserve suffisants, il est proposé d'augmenter la subvention 2026 versée à Lausanne tourisme afin de couvrir les impacts financiers liés à l'indexation salariale.

12 SERVICE DE LA CULTURESubventions casuelles

		Budget		Crédit suppl.	
12.365	Aides et subventions à des institutions privées	CHF	54'849'500.-	CHF	82'800.-
12.380	<i>Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement</i>	CHF	82'800.-	CHF	-82'800.-

Lors du processus d'élaboration budgétaire 2026, les montants présents dans la nature comptable 380 « Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement » ont été reclassés dans de la nature 365 « Aides et subventions à des institutions privées », ceci afin de simplifier les processus comptables. Les attributions restantes n'ont pas été reclassées dans la nature 365. Afin de corriger cette omission, un crédit supplémentaire première série est présenté.

* * *

2. SECURITE ET ECONOMIE

Néant

* * *

3. SPORT ET COHESION SOCIALE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		Services	
		23	TOTAL
		Service des sports	PAR
			NATURE
310	Imprimés et et fournitures de bureau	-1'600	-1'600
311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	-16'000	-16'000
312	Achat d'eau, d'énergie, de combustible	-186'900	-186'900
313	Autres fournitures et marchandises	-38'200	-38'200
314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	-122'500	-122'500
315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	-21'400	-21'400
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	-12'200	-12'200
317	Réceptions, manifestations et notes de frais	-100	-100
318	Honoraires et prestations de services	-157'700	-157'700
319	Impôts, taxes, cotisation et frais divers	556'600	556'600
Total des charges		0	0
N/a			0
Total des revenus		0	0
TOTAL PAR DIRECTION		0	0
Page du préavis		page 6	

23 SERVICE DES SPORTSAdaptation budgétaire liée au passage de la méthode forfaitaire à la méthode effective de TVA

		Budget		Crédit suppl.	
23.310	<i>Imprimés et et fournitures de bureau</i>	CHF	24'200.-	CHF	-1'600.-
23.311	<i>Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules</i>	CHF	213'800.-	CHF	-16'000.-
23.312	<i>Achat d'eau, d'énergie, de combustible</i>	CHF	3'126'400.-	CHF	-186'900.-
23.313	<i>Autres fournitures et marchandises</i>	CHF	642'900.-	CHF	-38'200.-
23.314	<i>Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire</i>	CHF	1'640'700.-	CHF	-122'500.-
23.315	<i>Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques</i>	CHF	289'000.-	CHF	-21'400.-
23.316	<i>Loyers, fermages et redevances d'utilisation</i>	CHF	168'300.-	CHF	-12'200.-
23.317	<i>Réceptions, manifestations et notes de frais</i>	CHF	17'800.-	CHF	-100.-
23.318	<i>Honoraires et prestations de services</i>	CHF	2'108'900.-	CHF	-157'700.-
23.319	<i>Impôts, taxes, cotisation et frais divers</i>	CHF	367'900.-	CHF	556'600.-

Voir détail sous division 11 « Secrétariat général CD »

4. LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		Services	
		32	TOTAL
		Service d'organisation et d'informatique	PAR NATURE
310	Imprimés et et fournitures de bureau	-500	-500
311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	-3'600	-3'600
312	Achat d'eau, d'énergie, de combustible	-14'500	-14'500
315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	-42'300	-42'300
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	-55'200	-55'200
318	Honoraires et prestations de services	-200'000	-200'000
319	Impôts, taxes, cotisation et frais divers	516'100	516'100
Total des charges		200'000	200'000
N/a			0
Total des revenus		0	0
TOTAL PAR DIRECTION		200'000	200'000
Page du préavis		page 9	

32 SERVICE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUEAdaptation budgétaire liée au passage de la méthode forfaitaire à la méthode effective de TVA

		Budget		Crédit suppl.	
32.310	<i>Imprimés et et fournitures de bureau</i>	CHF	8'800.-	CHF	-500.-
32.311	<i>Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules</i>	CHF	49'000.-	CHF	-3'600.-
32.312	<i>Achat d'eau, d'énergie, de combustible</i>	CHF	193'000.-	CHF	-14'500.-
32.315	<i>Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques</i>	CHF	711'400.-	CHF	-42'300.-
32.316	<i>Loyers, fermages et redevances d'utilisation</i>	CHF	4'412'800.-	CHF	-255'200.-
32.318	<i>Honoraires et prestations de services</i>	CHF	2'711'500.-	CHF	-200'000.-
32.319	<i>Impôts, taxes, cotisation et frais divers</i>	CHF	86'600.-	CHF	516'100.-

Voir détail sous division 11 « Secrétariat général CD »

SOI – Financement des licences Microsoft Office 365

		Budget		Crédit suppl.	
32.316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	CHF	4'412'800.-	CHF	200'000.-

Dans le cadre de l'adoption du rapport-préavis N° 2025/47 « Digital Workplace » il a été décidé de basculer l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Ville sur la solution Microsoft 365.

Les licences Microsoft 365 étant fournies sous forme de souscription (location), elles doivent être comptabilisées comme des charges de fonctionnement et ne peuvent dès lors plus être financées par un crédit d'investissement.

Afin de tenir compte de ce changement de modèle, la Municipalité a réduit de CHF 1'000'000.- le montant du rapport-préavis N° 2025/47 « Digital Workplace » avant sa transmission au Conseil communal, ce qui a permis d'alléger le volume des investissements prévus.

En contrepartie, les coûts liés aux abonnements annuels doivent désormais être assumés par le budget de fonctionnement du Service de l'organisation et de l'informatique (SOI). Le budget du service ne permettant pas de couvrir entièrement ces charges, la Municipalité sollicite l'octroi d'un crédit supplémentaire.

5. ENFANCE, JEUNESSE ET QUARTIERS

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

	Services		TOTAL PAR NATURE
	34 Service de la petite enfance	35 Service des écoles et du parascolaire	
310 Imprimés et et fournitures de bureau		-10'800	-10'800
311 Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules		-107'400	-107'400
312 Achat d'eau, d'énergie, de combustible	3'600	-355'400	-351'800
313 Autres fournitures et marchandises		-80'600	-80'600
314 Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire		-614'300	-614'300
315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques		-11'000	-11'000
316 Loyers, fermages et redevances d'utilisation	45'900	-71'700	-25'800
317 Réceptions, manifestations et notes de frais		-20'200	-20'200
318 Honoraires et prestations de services	1'897'500	-511'500	1'386'000
319 Impôts, taxes, cotisation et frais divers		1'782'900	1'782'900
Total des charges	1'947'000	0	1'947'000
435 Ventes et prestations de service	-1'947'000		-1'947'000
Total des revenus	-1'947'000	0	-1'947'000
TOTAL PAR DIRECTION	0	0	0
Page du préavis	page 11	page 12	

34 SERVICE DE LA PETITE ENFANCE**340 LIEU D'ACCUEIL DE JOUR DE L'ENFANCE**

Reprise des contrats parents et facturation des prestations d'accueil familial de jour par le Service de la petite enfance

		Budget	Crédit suppl.
340.435	Ventes et prestations de service	CHF -12'235'900.-	CHF -1'947'000.-

Voir détail sous division 341 « Institutions subventionnées »

341 Institutions subventionnées

Reprise des contrats parents et facturation des prestations d'accueil familial de jour par le Service de la petite enfance

		Budget	Crédit suppl.
341.318	Honoraires et prestations de services	CHF 35'096'900.-	CHF 1'947'000.-

Le dispositif d'accueil familial de jour (AFJ) s'organise entre la structure privée subventionnée L'Accueil familial de jour (AMIFA), qui emploie les accueillantes en milieu familial. Le Service de la petite enfance officie comme autorité de coordination et de surveillance de l'AFJ. La poursuite de la restructuration de l'AMIFA prévoit au 1^{er} janvier 2026, la reprise par le service de la gestion des contrats de placement et du suivi des débiteurs.

Cette gestion par le service implique que les recettes des parents seront dorénavant encaissées par la Ville. L'Institutions pour l'enfance (IPE) privée subventionnée AMIFA se voit de facto amputée d'une part importante de ses recettes. Afin de garantir la continuité de son exploitation, il est prévu que les recettes parents encaissées seront reversés à l'AMIFA.

Ces opérations de réorganisation des flux financiers permettent un suivi plus transparent des charges et recettes de la prestation d'accueil familial de jour. La demande est entièrement compensée par une recette de l'ordre du même montant.

Voir aussi sous division 340 « Lieux d'accueil de jour de l'enfance »

Transfert des baux à loyer de la garderie les Koalas à la Ville

		Budget		Crédit suppl.	
341.312	Achat d'eau, d'énergie, de combustible	CHF	194'600.-	CHF	3'600.-
341.316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	CHF	2'289'400.-	CHF	45'900.-
341.318	<i>Honoraires et prestations de services</i>	CHF	35'096'900.-	CHF	-49'500.-

L'exploitation de la garderie privée subventionnée Les Koalas a été assurée jusqu'à fin 2025 par l'association Croix Rouge Vaudoise. Dès le 1.1.2026 avec l'accord de tous les partenaires, c'est la Fondation Crèche de Lausanne qui reprend l'exploitation de la garderie.

Dans le cadre de cette opération et afin de sécuriser la future exploitation des Koalas, les contrats de baux à loyer et places de parc ont été transférés à la Ville.

L'objet du présent crédit supplémentaire consiste à inscrire au budget du Service de la petite enfance la charge locative de CHF 49'500 montant entièrement compensé par une diminution de la subvention versée en couverture du déficit d'exploitation de la garderie des Koalas.

35 SERVICE DES ÉCOLES ET DU PARASCOLAIREAdaptation budgétaire liée au passage de la méthode forfaitaire à la méthode effective de TVA

		Budget		Crédit suppl.	
35.310	<i>Imprimés et et fournitures de bureau</i>	CHF	172'400.-	CHF	-10'800.-
35.311	<i>Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules</i>	CHF	1'438'100.-	CHF	-107'400.-
35.312	<i>Achat d'eau, d'énergie, de combustible</i>	CHF	5'339'200.-	CHF	-355'400.-
35.313	<i>Autres fournitures et marchandises</i>	CHF	1'457'000.-	CHF	-80'600.-
35.314	<i>Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire</i>	CHF	8'209'400.-	CHF	-614'300.-
35.315	<i>Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques</i>	CHF	146'200.-	CHF	-11'000.-
35.316	<i>Loyers, fermages et redevances d'utilisation</i>	CHF	5'586'000.-	CHF	-71'700.-
35.317	<i>Réceptions, manifestations et notes de frais</i>	CHF	430'800.-	CHF	-20'200.-
35.318	<i>Honoraires et prestations de services</i>	CHF	11'035'900.-	CHF	-511'500.-
35.319	<i>Impôts, taxes, cotisation et frais divers</i>	CHF	579'700.-	CHF	1'782'900.-

Voir détail sous division 11 « Secrétariat général CD »

6. FINANCES ET MOBILITE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		Services	
		41	
		Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics	TOTAL PAR NATURE
310	Imprimés et et fournitures de bureau	-7'400	-7'400
311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	-30'000	-30'000
312	Achat d'eau, d'énergie, de combustible	-27'600	-27'600
313	Autres fournitures et marchandises	-58'800	-58'800
314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	-180'100	-180'100
315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	-72'500	-72'500
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	-14'500	-14'500
317	Réceptions, manifestations et notes de frais	-1'000	-1'000
318	Honoraires et prestations de services	-157'400	-157'400
319	Impôts, taxes, cotisation et frais divers	549'300	549'300
	Total des charges	0	0
	N/a		0
	Total des revenus	0	0
	TOTAL PAR DIRECTION	0	0
	Page du préavis	page 14	

41 SERVICE DE LA MOBILITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

Adaptation budgétaire liée au passage de la méthode forfaitaire à la méthode effective de TVA

		Budget		Crédit suppl.	
41.310	<i>Imprimés et et fournitures de bureau</i>	CHF	100'000.-	CHF	-7'400.-
41.311	<i>Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules</i>	CHF	401'600.-	CHF	-30'000.-
41.312	<i>Achat d'eau, d'énergie, de combustible</i>	CHF	433'100.-	CHF	-27'600.-
41.313	<i>Autres fournitures et marchandises</i>	CHF	785'000.-	CHF	-58'800.-
41.314	<i>Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire</i>	CHF	2'405'000.-	CHF	-180'100.-
41.315	<i>Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques</i>	CHF	970'000.-	CHF	-72'500.-
41.316	<i>Loyers, fermages et redevances d'utilisation</i>	CHF	193'600.-	CHF	-14'500.-
41.317	<i>Réceptions, manifestations et notes de frais</i>	CHF	14'000.-	CHF	-1'000.-
41.318	<i>Honoraires et prestations de services</i>	CHF	2'101'600.-	CHF	-157'400.-
41.319	<i>Impôts, taxes, cotisation et frais divers</i>	CHF	25'000.-	CHF	549'300.-

Voir détail sous division 11 « Secrétariat général CD »

* * *

7. SERVICES INDUSTRIELS

Néant

* * *

B. AUTORISATIONS D'ACHATS

		Directions		TOTAL PAR NATURE
		Sécurité et économie	Finances et mobilité	
NATURE	506 Mobilier, machines, véhicules	192'000	0	192'000
	661 Véhicules, machines et matériel - Recettes	-192'000	0	-192'000
	Total	0	0	0
Page du préavis		page 15	page 16	

2. SECURITE ET ECONOMIE**18 PROTECTION ET SAUVETAGE**Remplacement de trois véhicules d'urgence du Détachement Poste Médical Avancé (DPMA)

		Budget		Crédit suppl.	
18.506	Mobilier, machines, véhicules	CHF	650'100.-	CHF	302'000.-
18.506	<i>Mobilier, machines, véhicules</i>	CHF	650'100.-	CHF	-110'000.-
18.661	Véhicules, machines et matériel - Recettes	CHF	-350'000.-	CHF	-192'000.-

1) Véhicule du chef d'engagement – DPMA601 – VD 332281

Le véhicule Toyota RAV4 thermique, DPMA601, de 2018, affichant 140 000 Km au compteur, est actuellement hors service, son berceau de suspension arrière étant fendu pour des raisons de charges importantes de matériel. Les coûts des réparations s'élèvent à plus de CHF 8'000.-, soit plus de la moitié de la valeur résiduelle actuelle du VHC. Tenant compte de l'âge du véhicule et de son état, cette réparation n'est pas préconisée par le SALV.

2) Véhicule ambulancier chef des secours (ACS) - CIRUS21 - VD30066

Le SKODA Octavia Combi 2.0 TDI 4X4 - CIRUS21 de 2017 affichant 180 750 Km au compteur, doit faire l'objet d'un remplacement. Le véhicule fait partie intégrante de la flotte du SPSL.

3) Véhicule de transport de personnes (TP) – DPMA1072 - VD 266044

Le Mercedes-Benz 316 CDI – DPMA1072 de 2011 affichant 76009 Km au compteur, doit faire l'objet d'un remplacement. Le VHC fait partie intégrante de la flotte du SPSL.

Au vu des éléments cités ci-dessus, il est proposé de remplacer au plus vite le véhicule DPMA601 actuel (hors service) ainsi que le CIRUS 21 par deux 4x4 de type Skoda Kodiak thermique, ainsi que de remplacer par un modèle thermique le véhicule -TP DPMA1072 par un transport de personne de même capacité.

Le remplacement de ces trois véhicules est financé comme suit :

Le VHC-DPMA601, estimé à CHF 82'000.-, est cofinancé par la Direction générale de la santé (DGS).

La part de chaque partenaire s'élève à CHF 41'000.-.

Le DPMA1072 est financé à 50% par la DGS et 50% par la Ville de Lausanne.

La part de chaque partenaire s'élève à un maximum de CHF 69'000.-.

Le CIRUS21 est entièrement financé par la DGS jusqu'à un maximum de CHF 82'000.-.

Afin de compenser les coûts des deux véhicules objet d'une participation de la Ville, il est proposé de reporter l'acquisition du véhicule Losa143, VD 7365, prévu aux autorisations d'achats 2026 pour une valeur de CHF 110'000.-. Ces achats n'étant pas prévu lors de l'élaboration des autorisations d'achats 2026, un crédit supplémentaire entièrement compensé est donc demandé afin d'obtenir le financement nécessaire à leurs acquisitions.

6. FINANCES ET MOBILITE**43 SERVICE ACHAT ET LOGISTIQUE**Achat d'un agrégat de déneigement pour pick-up

		Budget		Crédit suppl.	
43.506	Mobilier, machines, véhicules	CHF	2'241'500.-	CHF	48'000.-
43.506	<i>Mobilier, machines, véhicules</i>	CHF	2'241'500.-	CHF	-48'000.-

1. Machine concernée et coûts

L'unité transport du SALV souhaite acquérir un agrégat de déneigement pour un montant de 48'000.-TTC afin d'assurer ses prestations du service hivernal. Cet agrégat s'adaptera au véhicule multifonction de type Pick-up (VD 249275) et doit effectuer le déneigement des routes de la Ville dès l'hiver 2026/2027.

Cet achat ne figure pas dans le préavis N°2025/32 « Autorisation d'Achats 2026 » voté par le Conseil communal. Toutefois, cette dépense est entièrement compensée par la non-dépense de la réserve pour machine et matériel qui est inscrite au préavis N°2025/32 pour 300'000.- (Projet 43403001700).

* * *

C. CREDITS D'INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Néant

* * *

3. Conclusion

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,
vu le préavis N° 2026/19 de la Municipalité, du 23 avril 2026 ;
ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. D'accorder la première série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2026, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif, à savoir :

		<i>Revenus de fonctionnement</i>	Impact net
	CHF	CHF	CHF
A. Budget de fonctionnement			
Total des crédits supplémentaires (détail en page 2 du préavis)	<u>2'232'000.00</u>	<u>-1'947'000.00</u>	<u>285'000.00</u>
		<i>Recettes</i>	
B. Autorisations d'achats			
Total des crédits supplémentaires (détail en page 15 du préavis)	<u>192'000.00</u>	<u>-192'000.00</u>	<u>0.00</u>
		<i>Recettes d'investissement</i>	
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif			
Total des crédits complémentaires (détail en page 16 du préavis)	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter